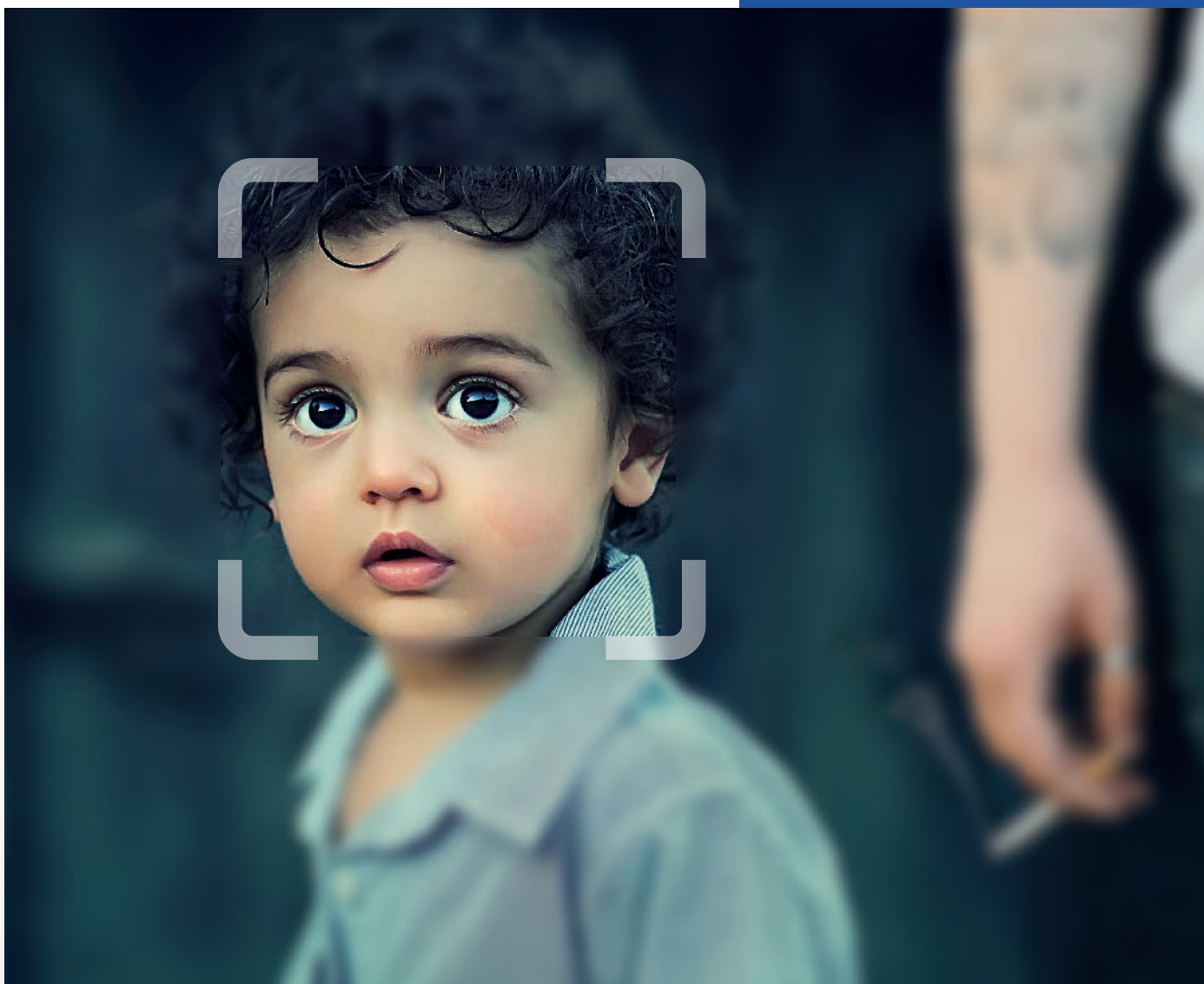




STRATÉGIE MONDIALE POUR
ACCÉLÉRER
LA LUTTE ANTITABAC

*Faire avancer le développement durable par
la mise en œuvre de la **Convention-cadre de
l'OMS 2019 - 2025***



F C T C

CONVENTION-CADRE DE L'OMS
POUR LA LUTTE ANTITABAC

S E C R E T A R I A T



STRATÉGIE MONDIALE POUR **ACCÉLÉRER** LA LUTTE ANTITABAC

*Faire avancer le développement durable par
la mise en œuvre de la **Convention-cadre de
l'OMS 2019 - 2025***



LA SOLUTION

Le problème est contenu dans la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (la Convention-cadre de l'OMS). La mise en œuvre de ce traité mondial de santé publique a progressé au cours des 16 dernières années, mais elle est loin d'être terminée.

La lenteur de l'intégration de la Convention-cadre de l'OMS dans les législations nationales, l'application sous-optimale des lois existantes, la faible allocation de ressources et l'intensification du marketing et de l'ingérence politique de l'industrie du tabac continuent de saper les efforts nationaux.

UN APPEL À AGIR D'URGENCE

À l'occasion de la huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre de l'OMS organisée en octobre 2018, les Parties à la Convention, reconnaissant la nécessité de s'engager à agir d'urgence, ont adopté une stratégie à moyen terme : la Stratégie mondiale pour accélérer la lutte antitabac : faire avancer le développement durable par la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS 2019-2025.

LE TABAGISME ENTRAÎNE DE TRÈS NOMBREUX DÉCÈS

Il coûte la vie à plus de 8 millions de personnes par an à travers le monde

Mais ses dégâts ne s'arrêtent pas là, car le tabac entrave également le développement environnemental, économique et social sur toute la planète.



LA STRATÉGIE MONDIALE

La Stratégie mondiale définit les grandes priorités pour faire avancer la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS d'ici 2025. Elle vise à permettre aux Parties de travailler avec le secteur de la santé et avec d'autres secteurs afin de promouvoir une approche coordonnée et ciblée pangouvernementale et couvrant la société dans son ensemble afin de parvenir à la cohérence des politiques, aussi bien au niveau national qu'international.

LES GRANDES PRIORITÉS

POUR 2019 - 2025

1

Promouvoir la collaboration intersectorielle entre les acteurs de la santé et d'autres secteurs ainsi que d'autres parties prenantes qui se mobilisent en faveur de la lutte contre le tabac aux niveaux mondial, régional et national.

2

Prioriser les actions visant à satisfaire aux obligations des Parties aux termes de la Convention-cadre de l'OMS.

3

Mieux faire connaître et rendre plus visible la lutte antitabac, y compris la Convention elle-même, à la fois à l'international et dans chaque pays.

4

Faire face à des besoins en augmentation et des ressources limitées, tout en permettant au Secrétariat de la Convention de travailler efficacement.



Il est possible de prévenir et d'éviter le tabagisme. En répondant collectivement à l'appel à agir, nous pouvons sauver des millions de vies et permettre aux générations futures de vivre en meilleure santé et plus longtemps, à l'abri des effets néfastes du tabagisme.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES

VISION



Un monde sans épidémie de tabac, dans lequel chaque individu pourra vivre longtemps et en bonne santé.

MISSION



Protéger les générations actuelles et futures des effets sanitaires, sociaux, environnementaux et économiques dévastateurs de la consommation de tabac et de l'exposition à la fumée du tabac, par la mise en œuvre intégrale et dans les délais de la Convention-cadre pour la lutte antitabac.

OBJECTIF



Nous mesurerons l'efficacité de la Stratégie à l'aune des avancées en direction de la cible mondiale volontaire définie : « d'ici 2025, réduire de 30 % la prévalence du tabagisme, standardisée en fonction de l'âge, chez les personnes âgées de 15 ans et plus ».

1

ACCÉLÉRER L'ACTION

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1.1

Donner la priorité aux mesures permettant d'accélérer la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS, y compris à des formes d'aide technique et financière efficaces pour apporter aux Parties un appui dans les domaines prioritaires identifiés.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1.2

Renforcer les systèmes afin d'identifier des moyens nouveaux, innovants et efficaces pour la mise en œuvre des mesures de lutte antitabac, évaluer ces moyens et recueillir des données factuelles.

2

CONSTITUER DES PARTENARIATS

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2.1

Mobiliser les partenaires internationaux, intergouvernementaux et de développement pour qu'ils prennent en compte la Convention-cadre de l'OMS dans leurs activités, et/ou dans leurs efforts visant à atteindre les ODD, en accroissant la visibilité de la Convention cadre de l'OMS et en influençant et encourageant la lutte antitabac aux niveaux régional et national.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2.2

Catalyser et mettre à profit les contributions des parties prenantes extérieures, en particulier de la société civile, pour atteindre les objectifs de la Convention-cadre de l'OMS.

3

PRÉSERVER L'INTÉGRITÉ ET S'APPUYER SUR LES AVANCÉES AU TITRE DE LA CONVENTION-CADRE DE L'OMS

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3.1

Améliorer les mécanismes de gouvernance et d'administration de la Convention-cadre de l'OMS, afin que toutes les activités relatives à la Convention-cadre soient priorisées, efficaces, durables et à l'abri de toute influence de l'industrie du tabac.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3.2

Soutenir et encourager les Parties dans leurs efforts visant à lever les obstacles à la lutte antitabac au niveau national.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1

Financement durable - Gérer les comptes de la Convention-cadre de l'OMS et trouver de nouvelles sources de recettes afin de soutenir les activités de mise en œuvre de la Convention-cadre.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2

Efficacité opérationnelle - Promouvoir un fonctionnement optimal de la Conférence des Parties, ainsi que la capacité et l'aptitude du Secrétariat de la Convention à apporter un soutien aux Parties dans leurs activités de mise en œuvre, de suivi et de notification.



STRATÉGIE MONDIALE POUR
ACCÉLÉRER
LA LUTTE ANTITABAC

*Faire avancer le développement
durable par la mise en œuvre de
la **Convention-cadre de l'OMS**
2019 - 2025*



WHO/CSF/2021.2

fctcsecretariat@who.int

<https://fctc.who.int/who-fctc/overview/global-strategy-2025>

This publication was made possible with the support of the Government of Australia.